

Paris, le 3 septembre 2026



Madame Gaëlle Martinez
Union syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS

à

Monsieur David Amiel
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139 rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève pour la journée du 29 septembre 2026

Monsieur le ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction publique dépose un préavis de grève pour la journée du 29 septembre 2026 (de 0 h à 24 h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuel·les et auxiliaires (y compris de droit privé dans le cadre d'une délégation de service public) des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial), ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes, les GIP et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires. Solidaires Fonction Publique dénonce les offensives incessantes contre la fonction publique dans son ensemble : réformes destructrices, attaques contre les droits des personnels, réductions des moyens matériels, suppressions d'emplois, transformations régressives des instances sociales.

La population a pu exprimer de manière très forte la nécessité d'avoir accès à des services publics de qualité partout dans les territoires. Les agent·es publics sont au quotidien et spécialement lors des périodes de crise bien souvent en première ligne. Et les services publics tiennent en grande partie grâce à leur investissement sans faille. Alors que les saisons qui se succèdent montrent les conséquences dramatiques du changement climatique, résultante d'un système économique productiviste prédateur sans regard sur ce qu'il entraîne (notamment la montée de émissions de CO2) le gouvernement persiste à s'attaquer aux services publics et amputent toujours un peu plus les moyens qui devraient permettre de fonctionner correctement, tant en termes humains que budgétaires.

Les mois qui viennent de s'écouler ont vu se succéder les canicules avec des conséquences terribles sur la santé de la population et les services de santé. Les incendies se sont également multipliés. Les services de secours et d'incendie ont donc eux aussi été en première ligne.

Les personnels de l'Education nationale ont eux eu à faire face à des conditions de travail très dégradées compte-tenu de l'état du bâti scolaire.

Pourtant, malgré cet investissement sans faille de l'ensemble des secteurs, il a été annoncé en juillet le gel du point d'indice une nouvelle année encore alors-même que les agent·es connaissent un véritable décrochage.

Les derniers budgets ont attaqué frontalement la fonction publique, les services publics et ont des conséquences désastreuses. Le PLF qui sera présenté à la fin du mois de septembre risque d'aggraver une situation déjà critique.

Alors même que les exonérations sociales et fiscales et les aides publiques sont toujours distribuées aux entreprises sans éco-conditionnalité ni condition d'emploi, la fonction publique est aujourd'hui une des premières cibles d'économies dans les 3 versants de la fonction publique. Les suppressions d'agences et d'organismes vont entraîner l'abandon de missions de services publics qui au contraire devraient être internalisées.

Les très fortes coupes budgétaires dégradent systématiquement plus les conditions de travail des agent·es publics et les conditions d'accueil de la population dans les services publics.

Pourtant, la situation y est déjà depuis longtemps dramatique que ce soit dans la santé où les services hospitaliers au bord de la rupture, l'Education nationale où les conditions d'enseignement sont très difficiles et où les élèves sont souvent sans enseignant·es.

Beaucoup d'autres services publics sont eux aussi mis en difficulté. De nombreuses collectivités territoriales abandonnent des missions telles la culture. Depuis 2010, les agent·es publics n'ont vu le point d'indice revalorisé que 4 fois (soit 4 fois en 15 ans) ; les deux dernières revalorisations ayant été bien inférieures au taux d'inflation à deux chiffres que notre pays connaissait.

Les agent·es publics se sont par ailleurs vu·es infliger la mise en place d'un jour de carence, la suppression de la garantie individuelle pouvoir d'achat et la baisse de l'indemnisation du congé maladie ordinaire y compris pour les femmes enceintes. Ce sont désormais les autorisations spéciales d'absence et les droits en matière de temps partiel thérapeutique qui sont attaqués.

L'absence de toute mesure salariale générale ainsi que de toute mesure catégorielle n'est pas supportable pour les agent·es publics. Alors que les salaires des agent·es publics, selon des études de l'INSEE, baissent en euros constants et qu'ils décrochent par rapport aux salaires du privé, les agent·es publics seraient de manière inacceptable une nouvelle fois sacrifiées, rendant toujours plus difficiles leurs conditions de vie.

Solidaires réclame à l'inverse une véritable revalorisation tant des carrières que des salaires, seuls à même de reconnaître l'implication indéfectible des fonctionnaires et leur niveau de qualification.

A cet égard, l'égalité entre les femmes et les hommes doit faire l'objet d'une mise en œuvre concrète dans sa dimension salariale : à travail égal, salaire égal. En 2024 les femmes ont continué à subir les temps partiels imposés, les carrières ralenties, les discriminations salariales tout comme les violences sexistes et sexuelles, y compris sur leur lieu de travail.

Solidaires Fonction Publique revendique notamment :

- l'abrogation de loi du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique et de la réforme des retraites
- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois ; c'est au contraire à des plans massifs de recrutements et de titularisations qu'il faut procéder ainsi qu'à la création de services publics dans tous les secteurs, dans tous les territoires pour répondre à l'ensemble des besoins de la population afin de réduire les inégalités sociales ;
- l'abrogation de tout jour de carence
- l'abandon de la diminution de l'indemnisation des arrêts maladies
- de véritables mesures en matière de revalorisation salariale passant notamment par la revalorisation significative du point d'indice, mais aussi l'attribution d'un nombre de points d'indice identique pour toutes et tous (à minima 85), la reconnaissance des qualifications des agent·es publics par des grilles de carrière revalorisées et en particulier la revalorisation des carrières féminisées. Nous nous opposons à une « revalorisation au mérite » des agent·es publics.
- le rétablissement de la GIPA
- l'arrêt des mesures de sanction et de répression antisyndicale et la réintégration sans conditions des personnels qui en ont fait l'objet
- la défense et le renforcement des libertés syndicales, ainsi que la fin de toutes les formes de répression anti-syndicale

Ce préavis est destiné à permettre à tous·tes les agents·es de la fonction publique d'exprimer et faire prendre en compte leurs revendications dans tous les domaines précités et de faire valoir leurs droits dans toutes les situations.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union syndicale Solidaires Fonction publique,



Gaëlle Martinez